

Création de places de travail

Liberté, Cohésion et Innovation – par amour de la Suisse

L'emploi crée la prospérité de notre pays et des perspectives pour chacun. Le PLR. Les Libéraux-Radicaux s'engage pour la place économique et financière suisse. Pour ce faire, il faut de meilleures écoles, des impôts moins élevés et une infrastructure optimale. Le PLR veut également des conditions-cadre optimales pour toutes les entreprises, un ordre économique libéral et un marché du travail flexible. Ce cadre garantit notre liberté.

1. Défis externes

- › Le franc fort met la Suisse dans une situation concurrentielle désavantageuse.
- › Des attaques à l'encontre de notre système économique libéral et le risque d'hyper-régulation par diverses initiatives populaires et interventions parlementaires.
- › Pression internationale sur l'attractivité de la place fiscale suisse pour les entreprises.
- › Changements de société et les défis des nouveaux modes de vie, l'allongement de l'espérance de vie de la population ainsi que le changement des modèles et des formes de travail.

2. Liberté, Cohésion et Innovation

Liberté : chacun doit pouvoir accéder à un emploi. Particulièrement lors de périodes économiquement difficiles telles que celle du franc fort. Il faut se battre pour améliorer la compétitivité de l'espace économique suisse afin d'offrir de bonnes conditions aux PME et aux grandes entreprises. Nous luttons pour une organisation libérale du droit du travail. Notamment les jeunes ont ainsi de meilleures chances d'entrer sur le marché du travail. Plus les réglementations du marché du travail sont flexibles, plus les entreprises seront en mesure de garder leurs employés lors de périodes économiques difficiles.

Cohésion : il est nécessaire que notre pays forme suffisamment de personnel qualifié et s'attèle à maintenir les emplois pour couvrir les besoins de l'économie. Nous devons mieux promouvoir le potentiel de personnel hautement qualifié dans notre pays et offrir de meilleures chances aux femmes et aux personnes de plus de 55 ans. Il faut plus d'engagement pour des solutions responsables : assouplissement du temps de travail, travail à distance, égalité salariale entre hommes et femmes, etc. Les suisses doivent pouvoir mener une vie libre et responsable tout en atteignant un haut degré de satisfaction professionnelle, au sein d'une société libérale. Le système de milice est une pierre à la base de la cohésion, qui découle du fait que les hommes s'engagent librement et bénévolement dans des associations et la politique. L'économie se doit de soutenir les citoyens qui s'investissent pour la société.

Innovation : les progrès technologiques permettent de nouveaux modèles de travail, tels le « Home Office » ou le télétravail, qui permettent de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle. Le PLR s'engage pour que l'économie favorise ces nouvelles formes de travail et pour qu'elle en reconnaisse les avantages en termes de compétitivité et d'attractivité pour les entreprises.

Le PLR soutient la voie bilatérale : l'UE demeure notre partenaire commercial principal, sur les plans économique, politique et culturel. La Suisse est le deuxième partenaire de l'UE. Même si les marchés des pays émergents prennent rapidement de l'importance, l'UE reste notre partenaire le plus important. La voie bilatérale est la meilleure des solutions pour la Suisse afin d'entretenir et de développer des relations avec l'UE.

S'engager doit être attractif : l'engagement et la performance doivent être attractifs. Nous voulons une société qui récompense l'engagement de tout un chacun en fonction de sa performance. Il est préférable de maintenir et promouvoir la rémunération à la performance que d'appliquer des réglementations étatiques. Le système dual de formation, assurant la cohésion entre formation, perfectionnement professionnel et pratique, doit être encouragé et soutenu.

Le PLR a confiance en la Suisse : pour le PLR, une ouverture autonome de l'économie suisse profite à toutes et à tous. Il faut mettre en place une politique de migration ferme mais juste, appliquer de manière conséquente notre législation sur l'asile, limiter l'immigration en provenance des Etats tiers et appliquer des restrictions possibles à la libre circulation des personnes. Il faut permettre l'immigration à un certain nombre de personnes capables et motivées de s'intégrer.

3. Nos exigences

Un ordre économique libéral :

- › Préserver une place industrielle et financière suisse forte et crédible
- › Garantir des opportunités pour la liberté d'entreprendre, la responsabilité individuelle et l'innovation

Un marché du travail libéral :

- › Un droit du travail flexible, sans hyper régulation, ni bureaucratie inutile
- › Un partenariat social sans interventionnisme étatique
- › Une Suisse égalitaire pour laquelle s'engager pour la société reste attractif
- › Une économie plus responsable : modèles de travail flexibles, conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle, incitations pour le maintien les travailleurs âgés sur le marché du travail

Une compétitivité soutenue :

- › La conclusion de nouveaux accords de libre-échange ouvre d'importants débouchés à notre économie
- › L'élaboration d'un projet fiscal 17 efficace qui réunit une majorité
- › La politique extérieure n'influence pas la politique intérieure pour mettre en œuvre la norme sur l'échange automatique d'informations (AIA) comme standard de l'OCDE

Une société égalitaire :

- › Préserver et renforcer le système et la cohésion dans la formation duale
- › Faciliter la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle via des systèmes alternatifs de financement
- › Soutenir l'engagement de milice et bénévole

4. Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux

- › Clair refus des initiatives populaires 1 :12, salaire minimum et abolition de l'imposition forfaitaire
- › Avancement visant à supprimer les barrières techniques commerciales dans la lutte contre l'îlot de cherté qu'est la Suisse

- › Peu de bureaucratie et conditions économiques optimales
- › Examiner les distorsions à la concurrence des entreprises étatiques
- › Augmentation des déductions fiscales pour les frais de garde par des tiers jusqu'à 10.000 CHF